

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 12 mars 2014

sous la Présidence de Monsieur Pierre ZAPPELLI

Pétition contre la méthode de calcul de la taxe de base annuelle pour la gestion des déchets pour les bâtiments agricoles aux Monts de Pully

Le Conseil communal de Pully

vu le rapport de la Commission des pétitions

décide

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully
Le président


Pierre ZAPPELLI



La secrétaire


Jacqueline VALLOTTON

Pully, le 13 mars 2014